

Aurélien BELIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 JUILLET 2020

Date de convocation et d'affichage : 04 juillet 2020

La séance, présidée par Monsieur Jean-Jacques MONTAGNE, doyen d'âge, est ouverte à 20 h 16.

Présents :

ABEL Jean-Pierre	GACHOWSKI Jacques	MENNETRIER Nicolas
BAGATTIN Mélanie	GARIGLIO Elisabeth	MONTAGNE Jean-Jacques
BAROIN François	GARNERIN David	MOSER Alain
BAUDOUX Bruno	GATOILLAT Marcel	NINOREILLE Francine
BEAUSSIER Jean-Marie	GAURIER Marlène	NONCIAUX-GRADOS Véronique
BETTINGER Sylviane	GAUTHIER Anne-Sophie	OUADAH Karima
BILLET André	GERARD Fabien	PAUWELS Cécile
BLANCHARD Dominique	GIRARD Marc	PETT Christine
BLANCHON David	GIRARDIN Olivier	POIVEZ Kevin
BLASCO Thierry	GONCALVES José	PORTIER-GUENIN Françoise
BLASSON Christian	GOJJARD Pascal	POTTIER Denis
BOICHUT Daniel	GRAFTEAUX-PAILLARD Marie	QUINTART Sylvie
BOUDADI Rachida	GROSJEAN Patrick	RAGUIN Jacky
BRANLE Christian	GUILLAUMET Virginie	REHN Yves
BRET Marc	GUITON Jordan	RESLINSKI Jean-François
BURRI Marie-Luce	GULTEKIN Gulcan	RICHARD Sophie
BUTAT André	GUNDALL Philippe	RICHARD Vincent
CAFFET Gaëlle	HANDEL William	ROBLET Bernard
CASTEX Jean-Marie	HELIOT-COURONNE Isabelle	ROUSSEAU Pauline
CHALVET Marie-Ange	HENNEQUIN Virgil	ROUSSELOT Nicole
CHAMPAGNE Anicet	HENRI Pascal	SAINTON Michel
CHAMPAGNE Bernard	HIMEUR Aïcha	SAUVAGE Philippe
CHEVALIER Bertrand	HIRTZIG Jack	SEBEYRAN Marc
CHOISELAT Emmanuel	HOUARD Bruno	SERRA Frédéric
CHOMAT Christophe	HUBINOIS Alain	SOMSOIS Hervé
COCHET Jean-Michel	JOLLIOT Marie-France	THIENOT Régis
CORNEVIN Jean-Pierre	JOUAULT Gervaise	THOMAS Christine
COURTOIS Jean-Christophe	KIEHN Patricia	VAN DE ROSTYNE Alain
DA ROCHA Katia	LANDREAT Pascal	VIART Jean-Michel
DAHDOUH Fadi	LANOUX Claudie	VOLHUER Michel
DAUTET Loëttia	LE CORRE Marie	ZAJAC Anna
DE VILLEMEREUIL Gérard	LEBECQ Jérémy	
DEHARBE Dominique	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	
DELAITRE Guy	LEDOUBLE Catherine	
DESROUSSEAUX Pascal	LEMELAND Caroline	
DRAGON Jean-Luc	LEPRINCE Didier	
DRIAT Boris	LEQUIEN Ombeline	
DUCHÊNE Annie	LEROY Marie-Thérèse	
DUQUESNOY Olivier	MAGLOIRE Amand	
DUSACQ Maxime	MALARMEY Michelle	
FARINE Bruno	MANDELLI François	
FINOT Patrick	MARTINOT Bruno	
FLEURET Dominique	MARTY Rémy	
FRAENKEL Stéphanie	MEIRHAEGHE Jean-François	
FRAPIN David	MEIRHAEGHE Sonia	

Représentés : RENOIR Gilles par MONTARON Fabienne, GANTELET Bruno par VINSON Laurent

Excusés et ont donné pouvoir : BACHMANN Jean-Marie à RESLINSKI Jean-François, GAURIER Claude à GARNERIN David, BAZIN-MALGRAS Valérie à SEBEYRAN Marc, DENIS Valéry à BAUDOUX Bruno, LEMELLE Flavienne à BRET Marc, LEYMBERGER Brigitte à GARIGLIO Elisabeth, BOISSEAU Dominique à MANDELLI François, HONORÉ Nicolas à SERRA Frédéric, BECARD Francis à BAROIN François, HUMBERT Christophe à LEROY Marie-Thérèse, SIMON Eric à SAINTON Michel

Excusé : GRIENENBERGER Daniel

DELIBERATION N°01	Modalités d'organisation des scrutins pour l'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau Communautaire
RAPPORTEUR	Jean-Jacques MONTAGNE

Nombre de membres : 135		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
123	134	134			

Les désignations suivantes ont été approuvées à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Secrétaire de séance : Ombeline LEQUIEN ;**
- **Assesseurs : Ombeline LEQUIEN, Jordan GUITTON, Pauline ROUSSEAU, Stéphanie FRAENKEL, Gaëlle CAFFET, Boris DRIAT, Cécile PAUWELS, David BLANCHON, Jérémy LEBECQ, Fadi DADOUH, Rachida BOUDADI, Kévin POIVEZ, Loetitia DAUTET, Frédéric SERRA, Sophie RICHARD, David FRAPIN, Virgil HENEQUIN, Virginie GUILLAUMET ;**
- **Auxiliaires : Yves MINCK, Jean-Baptiste DAUBIGNY, François-Julien DEFERT, Aurélien BELIN, Rodolphe RAPINAT, Christelle SATOLA, Clara BEANDALANA, Hélène TA-NGOC, Emeline GENTIL, Juliette LE GENTIL, Mélanie MILOT, Sophie CALVO, Aline JUILLET, Lucy HAN, Marie-Emmanuelle SENECAIRE, Patricia GIULI, Barbara BOURSON, Chloé BOYÉ, Sonia MERGER, Juliette DOMECE, Marie-Laure CLEMONT, Ariane JACONTINO, Yvan PIE**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 JUILLET 2020

MODALITES D'ORGANISATION DES SCRUTINS POUR L'ELECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**Exposé :**

En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale au titre de l'article L5211-2 du CGCT, le Conseil Communautaire nomme au début de chaque séance un secrétaire parmi ses membres.

Le Conseil Communautaire peut également adjoindre à ce secrétaire de séance des auxiliaires, choisis hors de ses membres, qui assistent aux séances sans participer aux débats et au vote des délibérations.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **DE DESIGNER..... comme secrétaire de séance ;**
- **DE DESIGNER assesseurs ayant la qualité de Conseillers communautaires ;**
- **DE DESIGNER auxiliaires de séance.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote